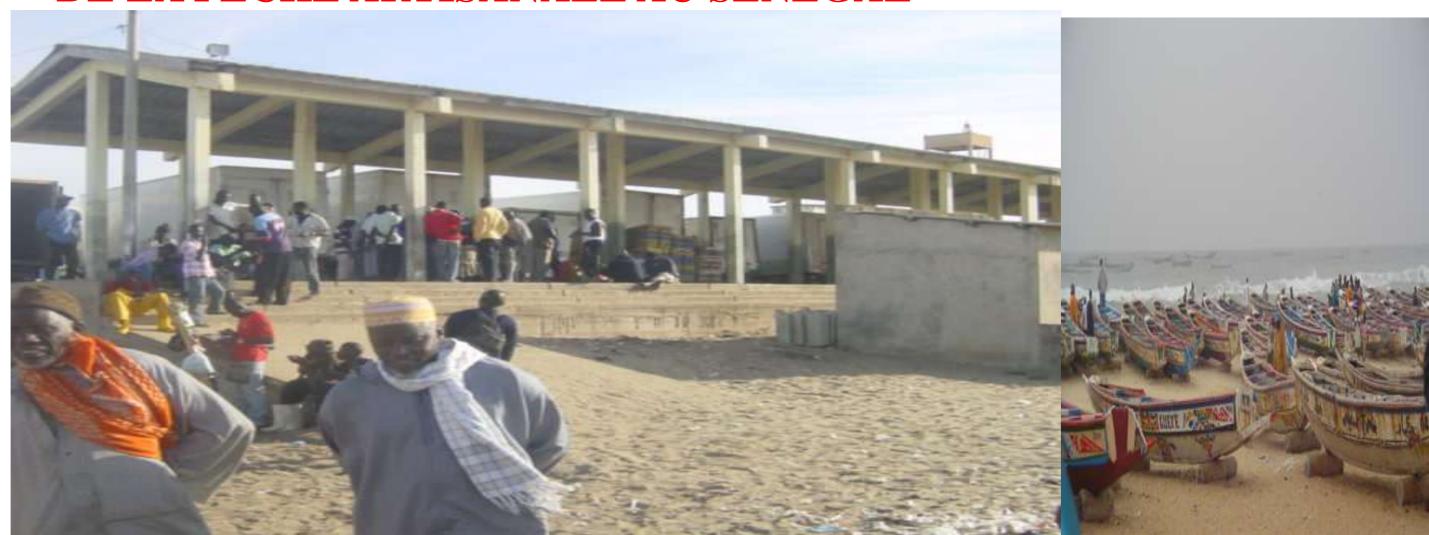


Atelier « Contribution des Points de Débarquements Aménagés (PDA) à la réalisation du plein potentiel de la pêche artisanale »

Tanger (Maroc), 4-5-6 avril 2017

LES SITES DE DEBARQUEMENT AMENAGES DE LA PECHE ARTISANALE AU SENEGAL

Par Moussa MBEGUE Secrétaire Exécutif de l'ADEPA



PLAN DE LA PRESENTATION

I.HISTORIQUE DES QUAIS DE PECHE ARTISANALE AMENAGES

II.LES OUVRAGES

III. LA GESTION DES SITES AMENAGES: concession et rétrocession

IV. FORCES ET FAIBLESSES

V. RECOMMANDATIONS

I. Historique

- Programme d'aménagement des sites de débarquement de la pêche artisanale sur la Grande Côte du Sénégal en 1997 (projet AFD)
- D'autres projets ou partenaires ont intervenu dans l'aménagement des sites (JICA, PRAO, PAPA SUD etc)
- aider l'amont de la filière à répondre aux exigences de qualité à la suite du renforcement du système national de contrôle des produits de la pêche ainsi que la mise aux normes sanitaires des entreprises de pêche.
- Responsabilisation entière des professionnels de la pêche artisanale dans la gestion des ouvrages de pêche artisanale

II. LES SITES DE DEBARQUEMENT AMENAGES

LES OUVRAGES COMPRENNENT

Des plateformes aménagées sous abris

Des parking de stationnement des véhicules

Des guérites d'entrée et de sortie

Des laboratoires d'analyse sensorielle

Des fabriques de glace ou complexes frigorifiques

Des magasins de stockage de matériel/Pêcheurs

Toilettes et vestiaires

Locaux professionnels, autres services

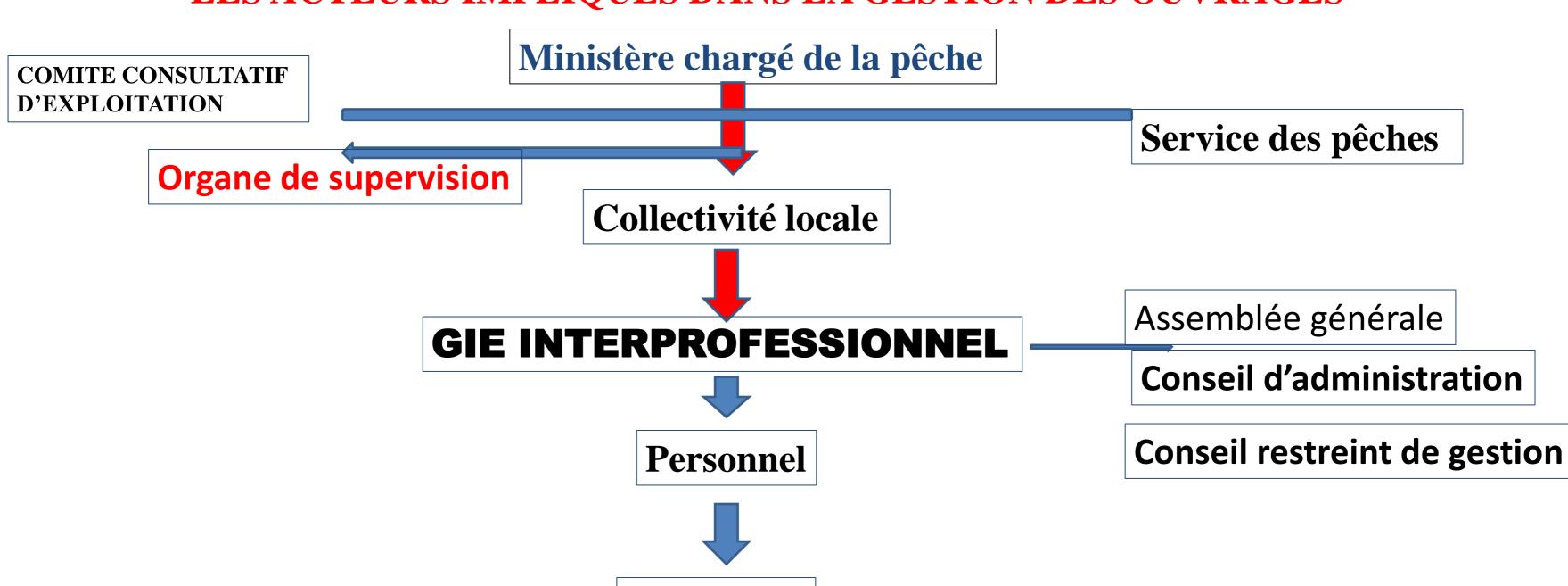
Des sites de transformation artisanale de produits halieutiques:

PROCESSUS PARTICIPATIF
Préparation, réalisation, suiviévaluation-audit



III. LA GESTION DES OUVRAGES

LES ACTEURS IMPLIQUES DANS LA GESTION DES OUVRAGES



USAGERS

Gestion (suite)

Documents de référence du GIE

- Convention de concession Etat / Commune de Cayar
- Convention de sous concession Commune GIE Interprofessionnel
- Règlement général d'exploitation
- Manuel de procédures
- Plan d'aménagement

FORCES ET FAIBLESSES

FORCES

- •implication de différentes parties prenantes
- renforcement de capacités d'acteurs.
- Le niveau du plateau technique a été relevé et contribue à répondre aux exigences sanitaires de débarquement, de manutention et de conditionnement des produits halieutiques
- des emplois ont été également créés.

FAIBLESSES

- Insuffisance des compétences des dirigeants
- •Remise en cause de la représentativité des membres
- Démocratie interne pose problème (renouvellement irrégulier/Accaparement de pouvoirs)
- Irrégularité dans la gestion financière et comptable
- Mauvais entretien des ouvrages
- Difficultés de recouvrement des redevances
- Gestion foncière défectueuse
- Politisation
- ■Bénévolat

RECOMMANDATIONS

- Améliorer la communication
- L'administration doit davantage s'impliquer dans le contrôle et le suivi de la gestion afin d'appuyer le fonctionnement du GIE
- Prévoir systématiquement l'évaluation des concessions et sous concessions dans les documents de base et faire effectivement ces évaluations aux échéances prévues.
- Sensibiliser et pousser les organisations professionnelles à renouveler leurs instances de base afin d'avoir des mandataires légitimes dont les actions seront mieux acceptées.
- Tenir des rencontres regroupant les différentes parties prenantes provenant de divers sites pour discuter et échanger sur les problèmes de gestion rencontrés ainsi que les succès dans la pratique des concessions et sous concessions.
- Envisager, à court terme, dans un site, une gestion privée avec des instances de contrôle, supervision et de conseil où les professionnels sont largement représentés (tout en surveillant la légitimité des représentants des organisations ;